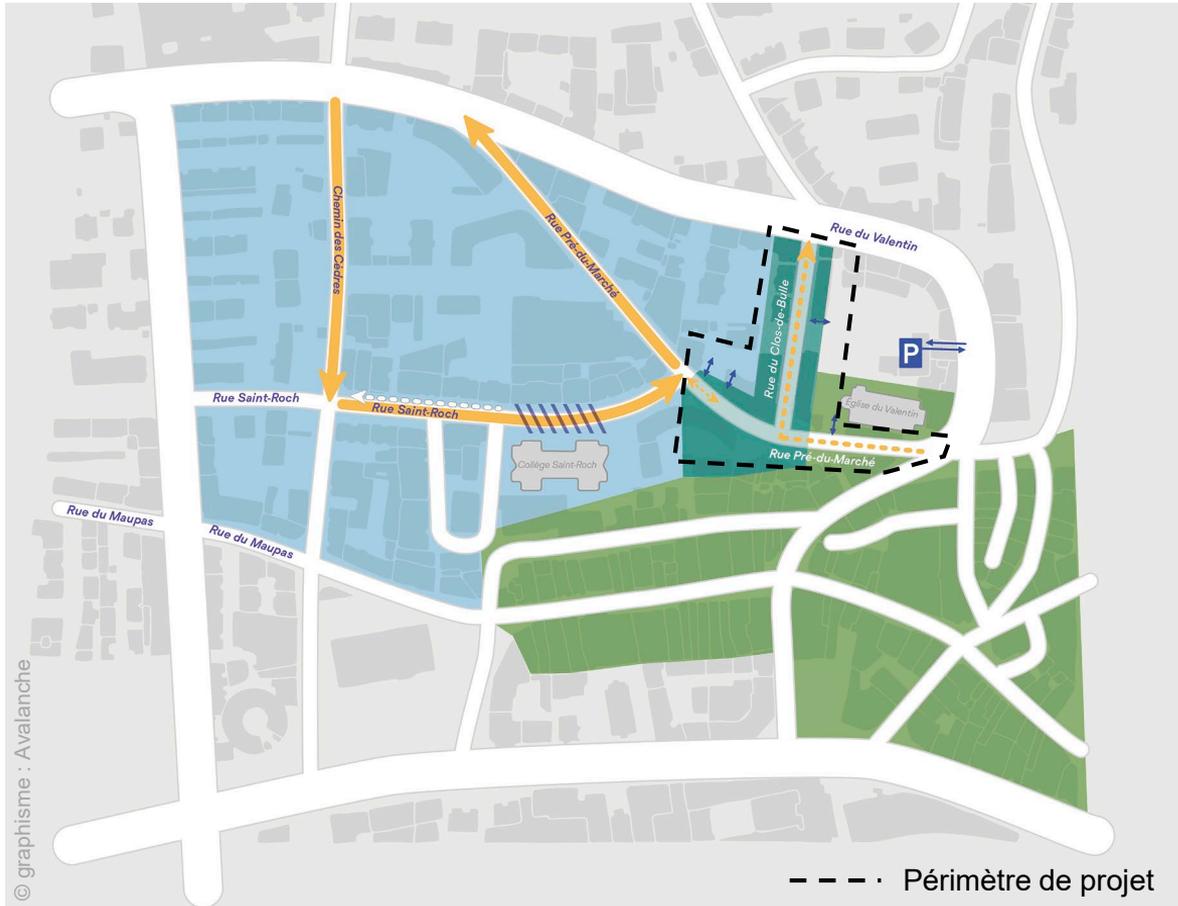


# La nouvelle zone piétonne

Schéma de mobilité retenu à l'échelle du quartier



► Extension de la zone piétonne sur la rue Pré-du-Marché et du Clos-de-Bulle : **la totalité du périmètre devient piéton**

► Modification du schéma de circulation pour la desserte du quartier

- Zone 30 existante
- Zone piétonne existante
- Extension de la zone piétonne
- /// Zone de rencontre potentielle à l'étude
- ➡ Boucle de desserte du quartier
- - - ➡ Desserte livraisons et places privées dans la zone piétonne
- ◁ Possibilité de maintien du double sens sur la partie ouest de Saint-Roch